Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

Province de Québec
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PIERRE-DE SAUREL
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT # 401-22 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée que :

Lors d'une séance Ordinaire du conseil tenue le 7 mars 2022, M. le conseiller François Cournoyer a donné avis de motion et déposé le projet de règlement 401-22 édictant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux, a être adopté lors d'une assemblée ordinaire qui sera tenue le 4 avril 2022 à 20h00 à l'édifice municipal (510 rang Sud).

Donné à Sainte-Victoire-de-Sorel, ce 22 mars 2022.

STÉPHANIE DUMONT
Directrice générale et greffière-trésorière